Bienvenue Anne-Laure



**SOLUTIONS DU BÂTI** 

Recherche...

Mon compte

Efficacité énergétique

| Conformité & Polluants |

Bâtiment connecté

Problématiques émergentes

Types de bâtiment

Q

Veille et solutio

# Outil de mesure et plan 3D

# ABONNÉ À Lyon, Toits en transition finance et gère des panneaux photovoltaïques citoyens



Une trentaine de modules de 300 watts chacun (production prévue : 10 000 kWh par an chacun) ont été financés par la

Fin août, une trentaine de modules photovoltaïques ont été installés sur les toits de deux écoles de Griany, à côté de Lyon. À l'origine du projet, l'association citoyenne Toits en transition. Explications.

« Pour réussir ce type de projet, il faut trois intervenants : une ingénierie technique, une collectivité volontaire et une association citoyenne structurée. Ce n'est pas une obligation réglementaire, plutôt une loi naturelle! », explique Jean-Marc Denise, président de l'association Toits en transition, à l'origine de ce projet encore rare\*: l'installation sur les toits de deux établissements scolaires d'une trentaine de modules de 300 watts chacun (production prévue : 10 000 kWh par an chacun), financés et gérés par les citoyens.

« Appuyée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole de Lyon (Alec Lyon), notre association souhaite promouvoir le développement des EnR, mais aussi sensibiliser les générations futures. L'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics, dont huit écoles, nous a semblé une approche pertinente. La revente de l'électricité à Enedis au tarif intégré au bâti nous permettant de construire un modèle économique viable », poursuit Jean-Marc Denise, dans le civil comptable au sein d'Hespul, acteur incontournable du développement des EnR en Rhône-Alpes.

Publié le 12/09/2017 par Anne-Laure Soulé

#### **THÉMATIQUE**

- Photovoltaïque

#### **TYPES DE BÂTIMENT**

**ERP** Tertiaire

## **VEILLE ET SOLUTIONS**

Expertise & Expérience Innovations Veille & Actu







# Sélection des toitures

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.



devaient être orientées de façon favorable, sans ombre portée, mais pas seulement. Elles devaient également être situées à proximité du réseau électrique, et pas sur des immeubles trop hauts pour éviter les coûts élevés de câblage. Nous avons également écartés les copropriétés à la chaîne décisionnelle trop complexe », détaille le président de l'association.

Les toitures identifiées, il a fallu convaincre les élus. Et sur ce point, l'association disposait de quelques arguments. La production de ces installations pourra en effet être intégrée au Plan Climat Énergie Territorial de la métropole lyonnaise, et cela sans débourser d'argent. En effet, Toits en transition prend en charge l'intégralité de l'investissement de départ, et s'engage à transmettre la propriété des panneaux à la collectivité au bout de 25 ans. Certes la productivité des panneaux aura baissé, « mais de 8% maximum en 20 ans, une donnée attestée par Hespul », rappelle Jean-Marc Denise

# Double financement

Comment l'association peut-elle prendre en charge, sur fonds propres, l'investissement de départ ? La première tranche – qui porte sur dix toitures – affiche un budget global de 300 000 euros, dont plus de 40 000 pour les premiers chantiers des écoles Gauguin et Pasteur. C'est le second obstacle qu'a dû lever l'association citoyenne.

Un tiers de la somme sera levé auprès des sociétaires – particuliers, entreprises, collectivités ayant acheté au minimum une part au prix de 50 euros – de la société coopérative Un Deux Toits Soleil créée par l'association. « Mi-septembre, nous étions à près de 60% de notre objectif, évalue le président de l'association. Nous avons également reçu une subvention de 30% de la Région dans le cadre d'un appel à projets régional, et le soutien de quelques communes. Quatre « Cigales », le club d'investisseurs dans l'économie sociale et solidaire, a également financé la moitié des études de faisabilité »

Les 100 000 euros restants seront financés par un emprunt bancaire à 1,41% sur 15 ans, contracté par la société coopérative auprès de la Caisse d'Épargne. « La Nef – qui nous avait accompagné dans l'élaboration d'un plan de financement viable – était prête à nous suivre, mais à un taux plus élevé malheureusement. En quelques mois, nous avons été témoin du développement des services de financement vert au sein des banques ».

# Gouvernance citoyenne

Intégrée au projet, la banque n'aura pourtant pas son mot à dire dans la gouvernance de la structure. L'implantation des projets comme l'utilisation des bénéfices — cette première tranche de 10 installations devrait permettre de réaliser un CA de 20 000 euros par an — seront décidés par les sociétaires. Avec le principe « un homme égal une voix ». « Le collège porteur de projet représente 35% des voix, tout comme les sociétaires citoyens ; les personnes morales privées et les collectivités disposent de leur coté de 15% des voix chacune », souligne le responsable, qui a pu s'appuyer en parallèle sur les conseils de l'association Énergie partagée, qui accompagne les acteurs et porteurs de projets nationaux dans ce domaine.

Une deuxième tranche de projets est d'ores et déjà dans les tuyaux. Pour autant, il ne s'agira pas d'une simple déclinaison du premier volet, puisque l'association a intégré dans son modèle économique les changements induits par le nouvel arrêté tarifaire du printemps dernier. Les tarifs d'achats de l'électricité produite par des modules intégrés en toiture étant moins avantageux, Toits en transition s'apprête donc à développer des projets en surimposition, en toiture terrasse, et de plus grande taille pour rester rentable.

# Sensibiliser

L'ensemble des performances de ces nouveaux panneaux, comme ceux de la première phase d'ailleurs, seront évaluées par « Épices », l'outil de suivi technique, financier et administratif, développé par HES, filiale d'Hespul. Les données relatives à la production d'électricité et aux GES économisés seront directement communiquées aux utilisateurs des bâtiments via les projecteurs de l'école. Seconde mission réussie.

\* L'association Énergie partagée estime à 250 environ le nombre de projets locaux d'énergie financés par les citoyens.

Connecté·e en tant que Anne-Laure Soulé. Déconnexion ?
Commentaire

LAISSER UN COMMENTAIRE

☐ Me prévenir lors d'une réponse à mon commentaire



le-Flux est né de la volonté de proposer aux acteurs de la gestion technique du bâtiment, de l'information journalistique inédite, fiable et multi-expertises. Une actualité toujours connectée à des enjeux règlementaires et para-réglementaires forts. La plateforme web le-Flux est construite autour de 4 grandes thématiques ancrées dans la réalité métier de ses lecteurs : « Efficacité energétique », « Conformité, pathologies & Polluants », « Bâtiment Connecté » et « Problématiques émergentes et Nouvelles préoccupations ». le-Flux c'est un concentré de partages d'expériences, de veille marché, de zooms innovations au service de la maitrise d'ouvrage et des professions associées.

aždilla

## À PROPOS

Qui sommes-nous ? Mentions légales Cookies Plan du site Nous contacter

## **THÉMATIQUES**

Efficacité énergétique
Conformité, Pathologies & Polluants
Batiment connecté
Problématiques émergentes

## ANNONCEURS

Consulter notre offre annonce